



APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 015/IADNO/C/LOGONE BIRNI/CHM-TR/2025 DU 11/05/2025, EN PROCEDURE D'URGENCE, LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE C0912008, Inter R0906 (NKIDAM) - KARAGAMA - ZABAN - BAGUE ARABE - BAGUE MOUSGOUUM - KALKOUESSAM (17,00 Km), DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT : Budget du MINTP - Ligne Fonds Routier - Exercices 2025, 2026 et 2027

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le but d'assurer la maîtrise d'œuvre (Contrôle Technique et surveillance) des travaux D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE C0912008, Inter R0906(NKIDAM) - KARAGAMA - ZABAN - BAGUE ARABE - BAGUE MOUSGOUUM - KALKOUESSAM (17,00 Km) DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD, le Maire de la commune de LOGONE BIRNI, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert susvisé pour la sélection d'un Bureau d'Etudes Techniques (BET) en vue de la réalisation des prestations y afférentes.

2. Consistance des prestations

Les prestations à assurer par ce Maître d'Œuvre comprennent toutes les missions et activités de surveillance et de contrôle de l'exécution des ouvrages ci-après :

Mission 1: Direction de l'Exécution du contrat des travaux (DET) ;

Mission 2: Examen de la conformité de l'exécution par rapport aux Etudes (EXE) ;

Mission 3: Assistance aux opérations de réception (AOR).

Elles sont définies de manière détaillée dans les Termes de Références.

3. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET) qui s'investissent préférentiellement dans la maîtrise d'œuvre des constructions et d'entretien routier.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget du MINTP, Ligne Fonds Routier exercices 2025, 2026 et 2027

5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu, aux heures ouvrables, au secrétariat général de la commune de LOGONE BIRNI, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, aux heures ouvrables, au secrétariat général de la commune de LOGONE BIRNI, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat de dossier, de Quarante Deux Mille (42 000) Francs CFA.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant du BET désireux de participer à l'Appel d'Offres.

7. Présentation de l'offre

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (Volume 1) et l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A et B), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

8. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée contre récépissé, sous plis fermés au secrétariat général de la commune de LOGONE BIRNI, au plus tard le 06/06/2025 à 13 Heures et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 015 /AONO/C/LOGONE BIRNI/CIPM-TR/2025 DU 11 /05/2025, EN PROCEDURE D'URGENCE, LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE C0912008 Inter R0908 (NKIDAM) - KARAGAMA - ZABAN - BAGUE ARABE - BAGUE MOUSGOUUM - KALKOSSAM (17,00 Km). DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD

« AN'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

10. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant est de Cinq Cent Mille (500 000)FCFA.

Le cautionnement provisoire, devra être valide pendant cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

L'absence du cautionnement provisoire (ainsi défini) dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

NB : Cette caution de soumission doit être accompagnée du reçu de la Caisse de Dépôt et de Consignation (CDEC) sous peine de rejet de l'offre.

11. Délai de réponse des soumissionnaires

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet Appel d'Offres un délai de réponse de vingt et un jours (21) jours à compter de la date de publication de son Avis.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps :

1. L'ouverture des offres administratives et techniques contenues dans l'enveloppe A aura lieu le 06/06/2025, à partir de 14 heures précises, heures locales, dans la salle de réunions de la Commission Interne de passation des marchés de LOGONE BIRNI par ladite Commission siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

2. A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières (enveloppe B) sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires qui, ayant eu un dossier administratif conforme, auront obtenu une note supérieure ou égale à 80/100 sur les critères essentiels de qualification précisés au point 13 ci-après.

13. Critères d'évaluation des offres

13.1. Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ;
- b) Caution non conforme ;
- c) Fausse déclaration, documents falsifiés ;
- d) Note technique inférieur à 80/100 ;
- e) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- f) Présence d'information financière dans l'offre technique ;
- g) Chef de mission non qualifié.

13.2. Critères essentiels

13.2.1. Les offres techniques

- Qualification des experts affectés à l'opération sur 10 points ;
- Expérience du BET sur 10 points ;
- Moyens techniques et matériels sur 5 points ;
- Qualité de l'offre, méthodologie et organisation proposées sur 5 points.

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100 seront analysées.

13.2.2. Les offres financières

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

$$NFI = \frac{MMD}{MS} \times 100$$

Avec NFI = Note financière, MMD = Montant de l'offre la moins-disante, MS = montant évalué du soumissionnaire.

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

$$NF = \frac{Nt \times 70 + NFI \times 30}{100}, \text{ avec } NF = \text{Note finale} ; Nt = \text{Note technique}$$

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la moins-disante, notamment celle ayant obtenu la note finale (NF) la plus élevée.

15. Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces prestations est de Sept (07) mois. Ce délai prend effet à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations ou de celle y indiquée.

16. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issu des études préalables est de Vingt Cinq Millions (25 000 000) FCFA TTC.
Reparti comme suit : 7 000 000 pour la Première phase, Huit Millions pour la deuxième phase et Dix Millions (10 000 000) pour la troisième phase.

Tronçons	Longueur estimée (km)	Budget Prévisionnel TTC			Délai (mois)			Type d'intervention
		Phase 1 (2025)	Phase 2 (2026)	Phase 3 (2027)	Phase 1 (2023)	Phase 2 (2024)	Phase 3 (2025)	
C0912008: Inter R0906 (NKIDAM) - KARAGAMA - ZABAN - BAGUE ARABE - BAGUE MOUSGOUUM - KALKOUESSAM	17,00	7 000 000	8 000 000	10 000 000	04	05	05	Entretien courant
TOTAL		25 000 000			14			

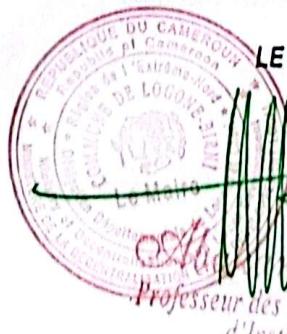
17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du secrétariat général de la commune de LOGONE BIRNI et du Délégué Départemental des Travaux Publics du LOGONE ET CHARI.

LOGONE BIRNI, le 14-05-2025

AMPLIATIONS :

- SOPECAM (pour publication)
- ARMP (pour publication au JDM)
- Affichage (pour information)
- Archivages



LE MAIRE